

BUDGET PREVISIONNEL 2022

ASSEMBLEE GENERALE

23 avril 2022

SOMMAIRE

1. Introduction.....	3
2. Les recettes.....	4
a. Les ressources propres	5
b. Les recettes des partenariats publics	6
c. Les recettes des partenaires privés	6
3. Les dépenses	7
a. Répartition générale des charges	7
b. Répartition des charges par chapitre budgétaire	9
i. Athlétisme piste.....	9
ii. Collectifs Equipe de France.....	10
iii. Athlétisme des jeunes (éducation athlétique).....	11
iv. Running.....	12
v. Athlé Forme Santé	13
vi. Formations.....	14
vii. Structuration des clubs et animation territoriale	15
viii. Structure fédérale.....	16
ix. Administration	17
4. Budget prévisionnel 2022 : détail des produits et charges.....	19

1. Introduction

Ce document de présentation du budget prévisionnel 2022 de la Fédération Française d'Athlétisme est avant tout une analyse des principales données financières de la Fédération. Il se situe toujours dans un contexte économique national et international très complexe qui nécessite à la fois une attention et une rigueur permanente dans le suivi budgétaire et la renégociation constante des dépenses, mais aussi une détermination sans faille pour bénéficier d'un accompagnement des partenaires publics et privés à la hauteur de nos attentes.

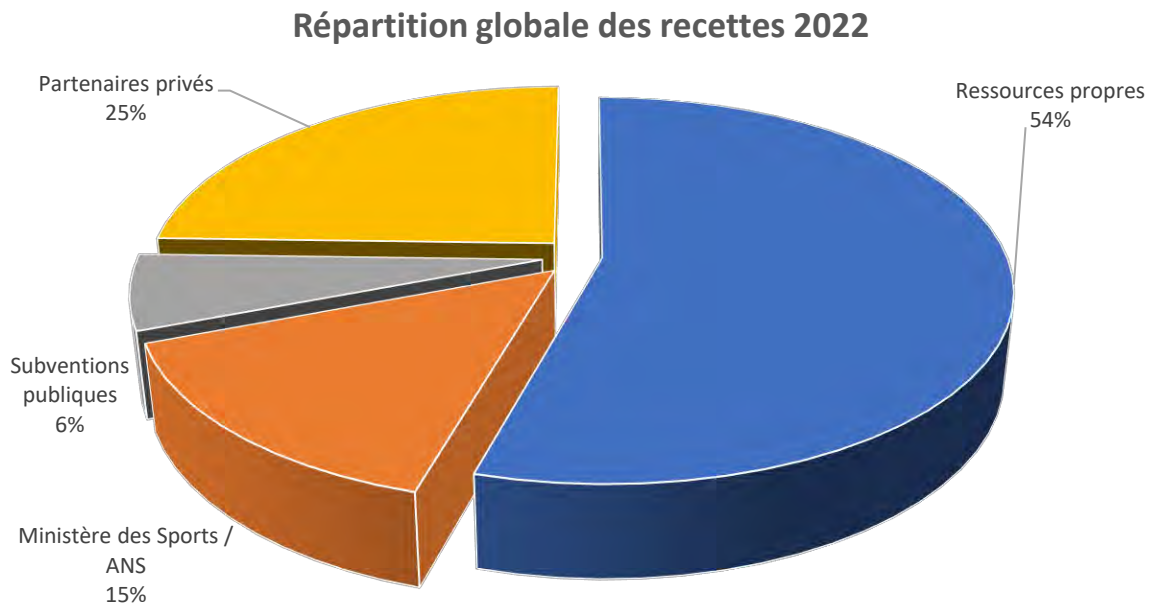
Ce budget se situe dans la continuité du **plan de développement 2018-2024 de la Fédération Française d'Athlétisme**. Il reprend les principales orientations du plan de développement fédéral enrichi par le programme politique « **Impulsion 2024** ». Celui-ci se concentre sur cinq secteurs : les jeunes, la piste, le haut niveau, le running et l'Athlé Forme Santé avec une attention particulière sur la professionnalisation et l'accompagnement de nos structures à travers un projet de plan d'investissement ambitieux au service de tous.

Le budget prévisionnel 2022 est équilibré et s'élève à **24.272.433 €** en produits comme en charges. Comme les années précédentes, il inclut une enveloppe pour provision de 200.000 €.

Il est nécessaire de noter que le budget a été construit dans un contexte particulier lié à la fin de la crise sanitaire, la France a dû faire face à cette crise mondiale.

Ce document vous indique d'une part quelles sont les charges prévisionnelles dans chacun des neuf chapitres analytiques. Il s'agit en fait de la traduction chiffrée du programme de développement, et d'autre part ce document vous indique par quelles ressources sont financées toutes les actions programmées. L'ensemble des ressources est ainsi affecté aux différentes actions soit en fonction d'engagements contractuels avec le Ministère, l'ANS, les collectivités ou les partenaires, soit parce qu'elles sont directement liées à une action, soit enfin par choix stratégique découlant du programme du plan développement – Ambition 2024.

2. Les recettes



Dans le cadre de la préparation budgétaire, la Fédération a estimé à **24.272.433 €** ses recettes pour l'année 2022.

Le montant global des recettes 2022 a été évalué en fonction des produits connus ou attendus au 1^{er} janvier 2022. Ces recettes sont fondées en premier lieu sur les ressources propres de la Fédération ainsi que sur le développement des organisations fédérales.

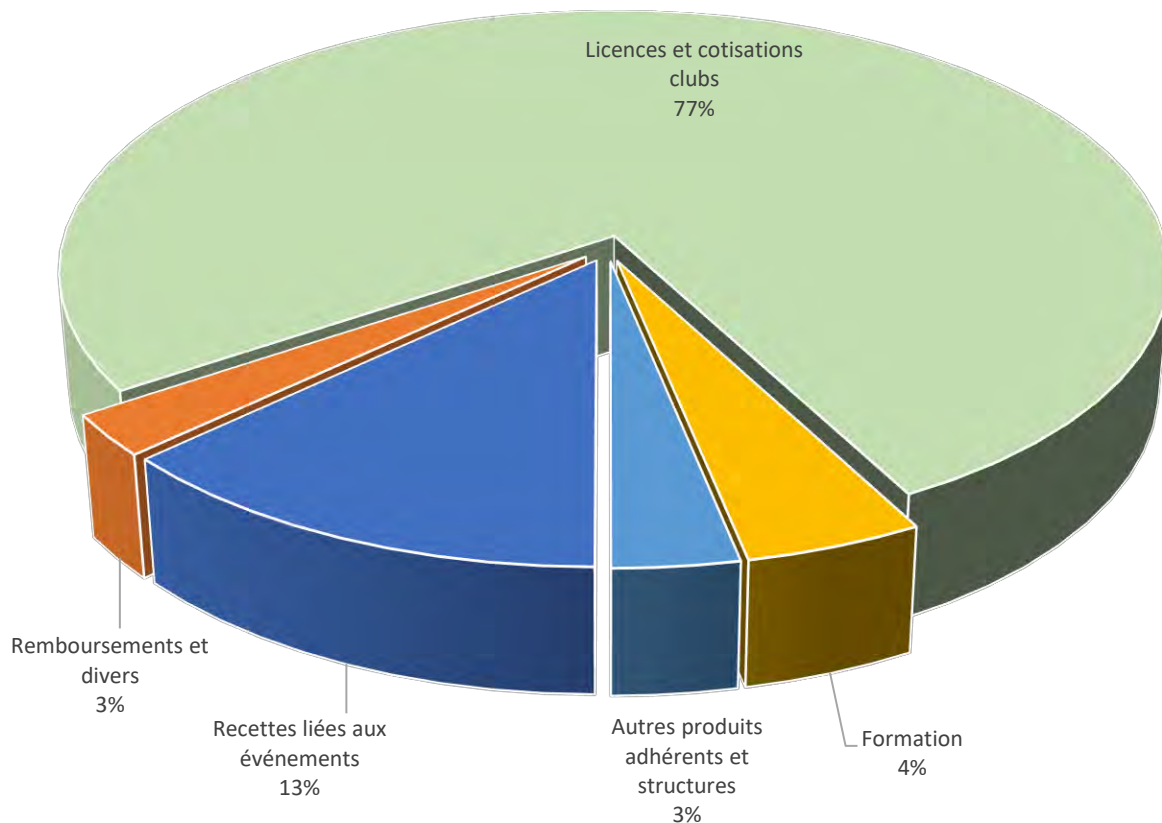
Par ailleurs, les partenaires privés sont en progression par rapport à 2021 pour s'établir à **5,9 millions** d'euros, échanges marchandises compris. La part de la subvention 2022 de l'Agence Nationale du Sport est constante, pour s'établir à **3,5 millions** d'euros (hors fonds dédiés).

On remarquera une hausse des subventions des autres partenaires publics (collectivités territoriales et locales) par rapport au réalisé 2021, en espérant que l'ensemble retrouve une affluence suffisante. Ses subventions attendues s'établissent à **1.520.000 €**.

a. Les ressources propres

Augmenter les ressources propres de la Fédération est une priorité fédérale forte, permettant d'assurer notre développement et la pérennisation de nos actions, en lien avec les cinq secteurs d'activités identifiés : les jeunes, la piste, le haut niveau, le running et l'Athlé Forme Santé.

Répartition des ressources propres 2022



Le montant des recettes provenant des licences et des cotisations clubs prend en compte un maintien du nombre de licence ainsi que l'augmentation votée par le Comité Directeur pour parvenir à un montant global de **10.122.133 €**, soit **76 %** des ressources propres.

La part de ses ressources propres stagne en 2022 pour représenter **54 %** de la totalité de nos recettes.

b. Les recettes des partenariats publics

- **Ministère des Sports / Agence Nationale du Sport**

Les partenaires publics sont les partenaires historiques de la Fédération, au premier titre desquels, bien entendu, se trouve le Ministère des Sports. Dans le cadre de la délégation et de l'agrément ministériel, **la Fédération est ainsi liée au Ministère par une convention d'objectifs qui représente une enveloppe globale d'environ 3,5 millions d'euros.**

Chaque année la Fédération doit présenter une demande de subvention qui prend en compte le cadre réglementaire des politiques publiques ainsi que les nouvelles orientations ministérielles. La nouvelle répartition budgétaire présentée dans le budget de la Fédération facilite largement cette demande de subvention et permet une ventilation totale des crédits du Ministère, à l'issue de la notification des subventions accordées.

- **Les autres partenaires publics**

Les autres partenaires publics sont majoritairement les collectivités territoriales et locales. Compte tenu de la reprise de l'activité sur les territoires, les recettes budgétées sont de 1.520.000 € pour 2022.

c. Les recettes des partenaires privés

Pour 2022, les recettes des partenaires privés sont estimées à **5,9 millions d'euros, incluant une part d'échanges marchandises**, contre 4,7 millions d'euros en 2021.

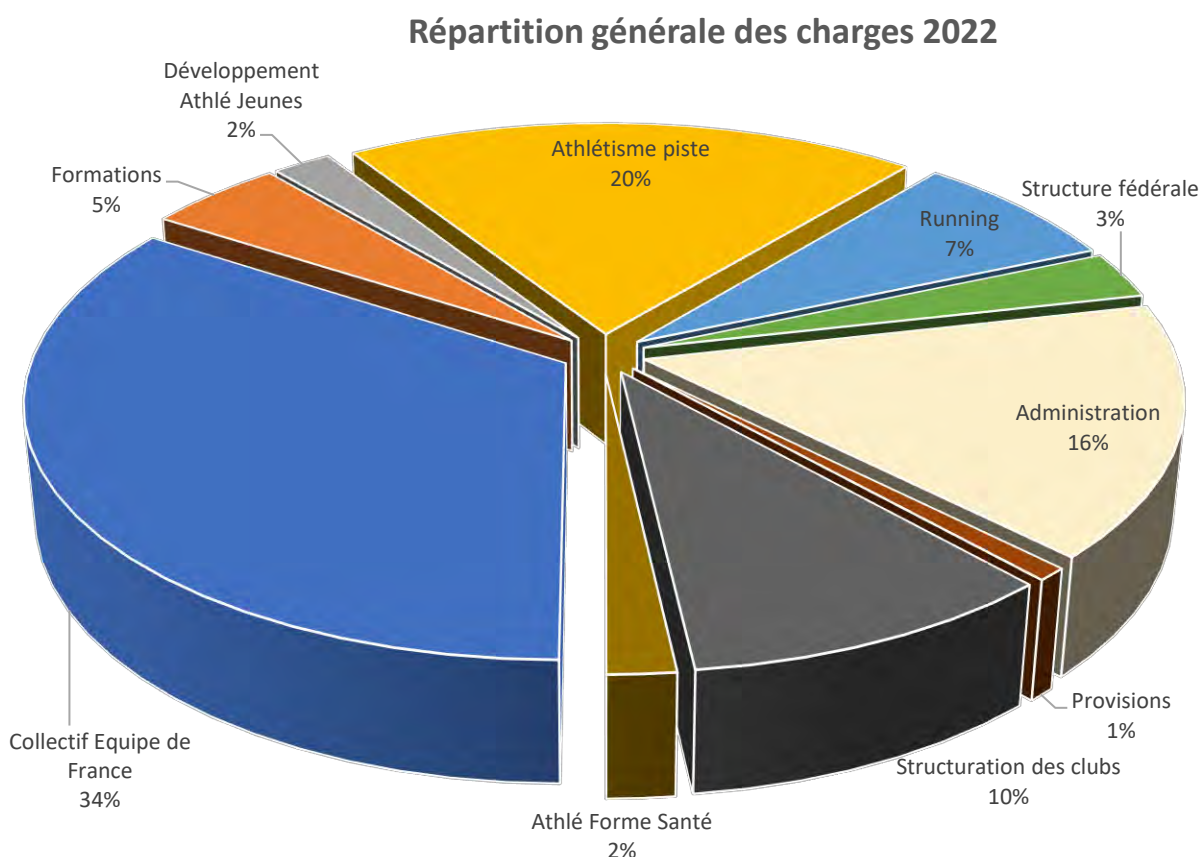
Ce chiffre prend en compte les partenariats contractuels à l'image d'Adidas, du Crédit Mutuel, de la MAIF qui se sont engagés sur notre plan de développement, dans toutes nos activités, et ont fait de notre fédération la vitrine de son rayonnement mondial. Avec un investissement particulier du Crédit Mutuel pour le développement territorial à travers les différents circuits de Meetings.

Des partenaires historiques comme DimaSport, iRun ou Belambra restent également à nos côtés pour participer au développement de notre sport sur l'ensemble du territoire national. Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2022, nous avons l'arrivée d'un nouveau partenaire, la start-up Shokz, qui démontre un engouement vis-à-vis de l'Athlétisme (Casque audio sportif à conduction osseuse).

3. Les dépenses

Le budget prévisionnel d'actions pour l'année 2022 s'élève à 24.272.433 €, prenant en compte les recettes estimées. Les graphiques ci-dessous présentent les grandes masses des dépenses 2022. L'esprit général est celui de la rigueur pour chaque volet de l'action fédérale et de la maîtrise des dépenses afin de renforcer la solidité financière de la FFA.

a. Répartition générale des charges



Il se distingue deux parts dans le budget fédéral :

70 % du budget sont consacrés exclusivement aux 5 secteurs sportifs regroupant :

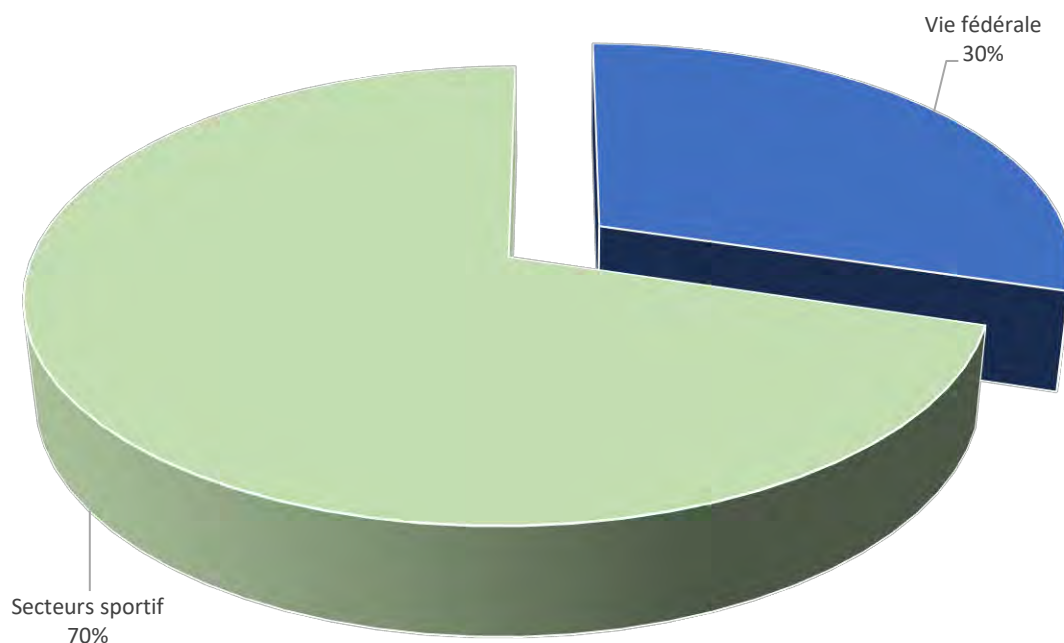
- L'athlétisme piste pour 4.881.933 €
- Le collectif Equipe de France pour 8.270.600 €
- L'athlétisme des jeunes pour 499.000 €
- Le running pour 1.820.000 €
- L'athlé forme santé pour 434.000 €

30 % du budget sont consacrés au fonctionnement, à la vie fédérale et aux moyens d'accompagnement donnés aux structures :

- La structuration des Clubs et l'animation territoriale pour 2.400.000 €
- La formation pour 1.158.500 €
- Les structures fédérales pour 721.000 €
- L'administration pour 3.887.400 €
- Aléas pour 200.000 €

Le projet du plan d'investissement général fléché sur les chapitres 1, 6, 7 & 9 a pour principal objectif la professionnalisation et la modernisation de nos structures. La Fédération doit profiter de la dynamique de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ainsi que des dispositifs associés, pour répondre aux enjeux de l'après 2024 et donc anticiper, préparer nos clubs et nos structures au recrutement, à l'accueil et la fidélisation de nos actuels et futur licencié.

Les 5 secteurs sportifs et leviers de développement dans le budget global 2022



Il faut noter que les deux plus gros postes de dépense sont l'Athlétisme piste et le collectif équipe de France. Tous ces chapitres sont en hausse par rapport à 2021.

Il faut noter par ailleurs que le volet « *Structuration des clubs et animation Territoriale* » reste à un niveau stable par rapport au contexte sanitaire, notamment en ce qui concerne les aides au développement des Clubs.

Concernant les dépenses liées aux structures fédérales et à l'administration, elles prennent en compte une reprise forte d'activité pour tenir les objectifs fixés. Ces choix résultent d'une bonne gestion car ils engendrent pour la Fédération une maîtrise bien plus importante de son activité aux fins d'améliorer le service rendu aux adhérents et membres.

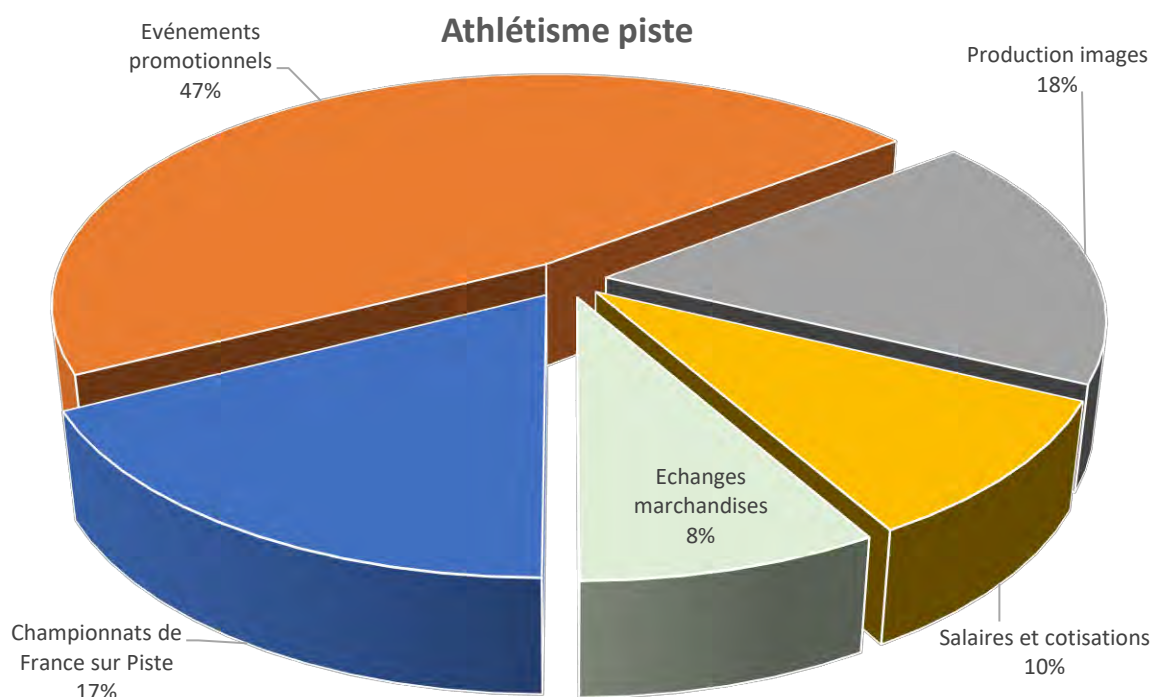
b. Répartition des charges par chapitre budgétaire

Ce document de synthèse présente les principaux postes de dépenses dans les 9 chapitres que compose le budget fédéral :

- l'Athlétisme piste,
- le Collectif équipe de France,
- l'Athlétisme des Jeunes,
- le Running,
- l'Athlé Forme Santé,
- la formation,
- la structuration des Clubs et l'animation territoriale,
- la structure fédérale,
- l'administration.

Il est à noter que la part des salaires et cotisations sont intégrée dans chacun des chapitres.

i. Athlétisme piste

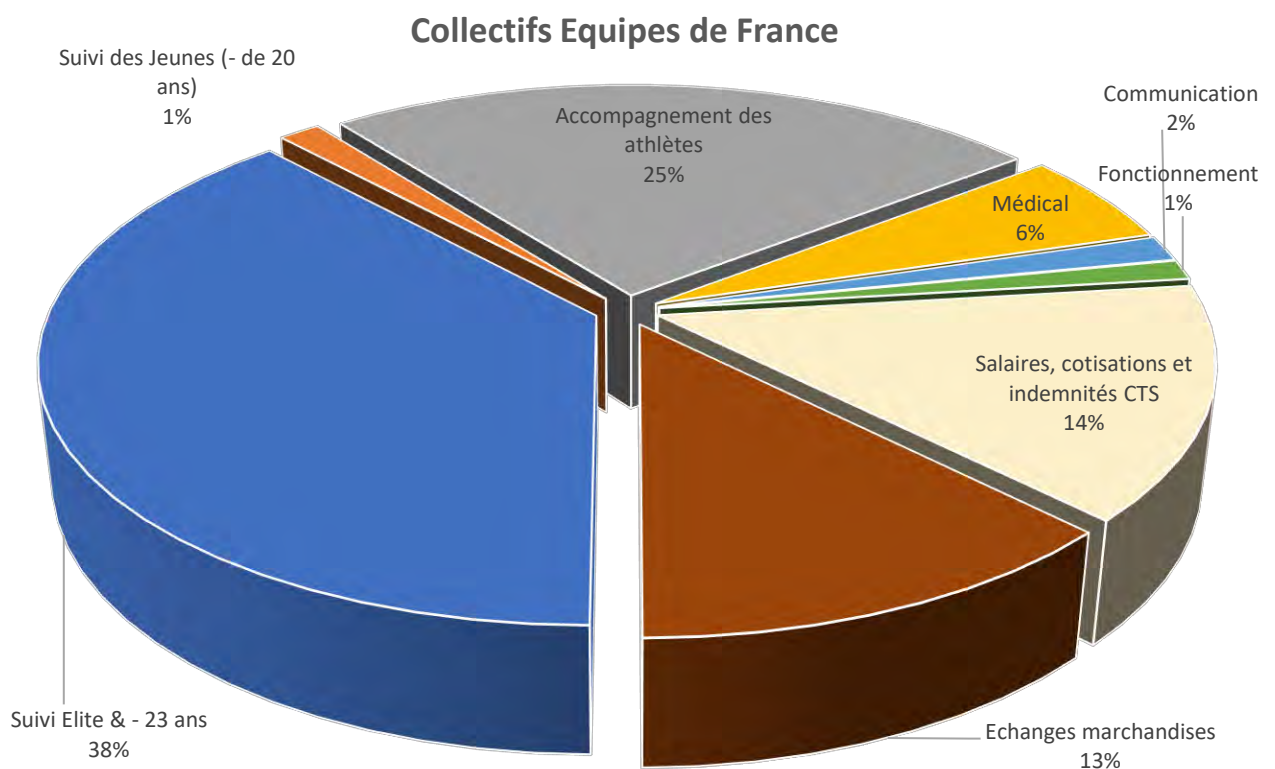


Les dépenses prévues dans ce chapitre « *Athlétisme piste* », pour un montant global de **4.881.933 €** ont été établies avec les Championnats de France, le Meeting de Paris et bien d'autres organisations sur 2022.

La part du plan d'investissement est fléchée sur la ligne « Production d'image » pour une meilleure exposition de l'Athlétisme et dans le cadre de la mise à disposition de services des adhérents.

Il est à noter que le budget communication est intégré dans les charges de chaque évènement.

ii. Collectifs Equipe de France



La Fédération consacrera **8.270.600 €** à ces actions pour 2022.

Ces charges s'organisent en six axes majeurs : le suivi de l'élite et moins de 23 ans et le suivi des jeunes de moins de 20 ans, l'accompagnement des athlètes, le médical, la communication, le fonctionnement et les ressources humaines dédiés à ce secteur.

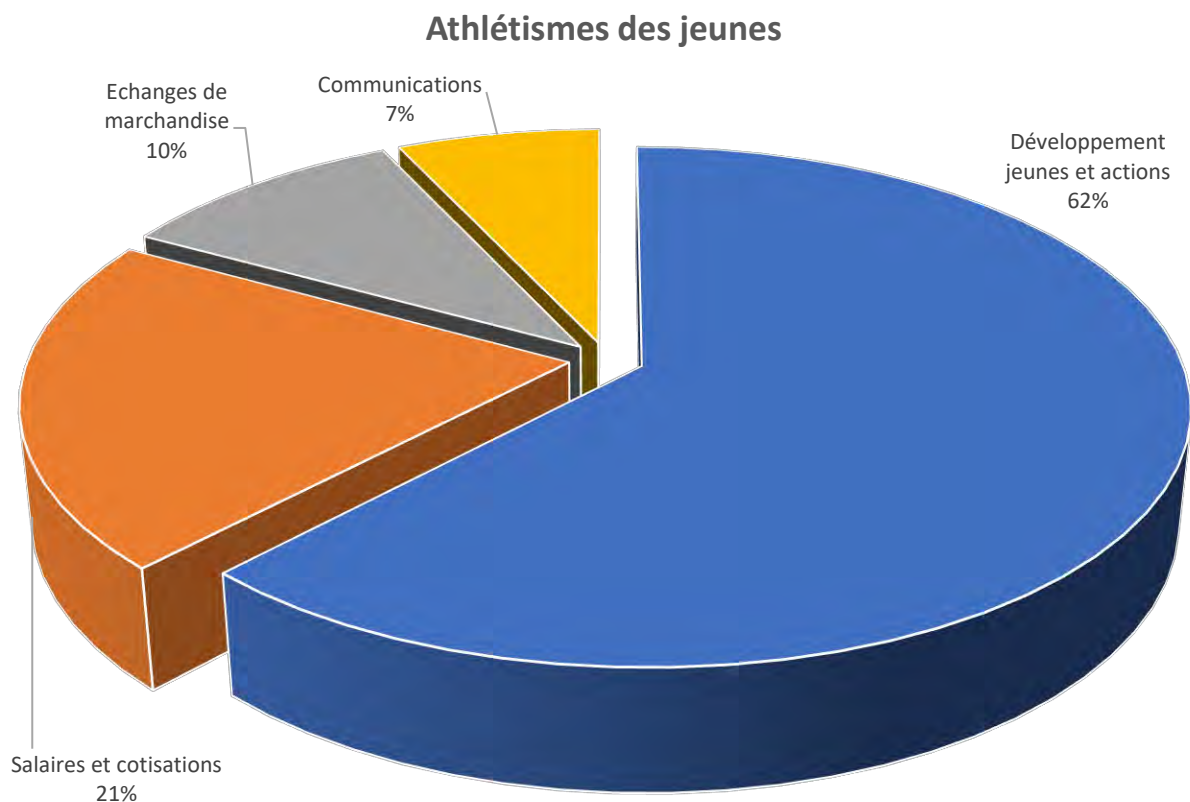
Pour 2022, le budget de la participation des équipes de France aux compétitions internationales est aussi en augmentation en raison de deux grands championnats : Europe et Monde. Les stages ont été budgétés en prévision des championnats et des JO de 2024.

L'accompagnement des athlètes reste à un niveau stable malgré la crise notamment en ce qui concerne l'aide aux athlètes et aux entraîneurs par le biais de la professionnalisation : ces aides permettent de proposer un environnement favorable à la performance, de donner un statut social aux athlètes et de proposer un accompagnement largement renforcé des athlètes professionnels pour sécuriser leur statut d'athlètes de haut niveau.

Il a été distingué deux statuts au niveau des athlètes : les athlètes professionnels et les athlètes aspirants professionnels. Le nouveau statut d'athlète aspirant professionnel représente la nouvelle génération 2024.

Le fonctionnement prend en compte plusieurs actions : les frais de déplacement et le matériel, du management et du coaching, des études, du soutien à l'encadrement et la Tournée des Ligues.

iii. Athlétisme des jeunes (éducation athlétique)



Le budget 2022 sur l'athlétisme des jeunes s'élève à 499.000 € et est en augmentation par rapport à 2021. Il correspond aux actions de développement et de promotion de l'athlétisme pour toutes les catégories de moins de 16 ans (BB, EA, PO, BE et MI).

Ce secteur a pour objectifs principaux :

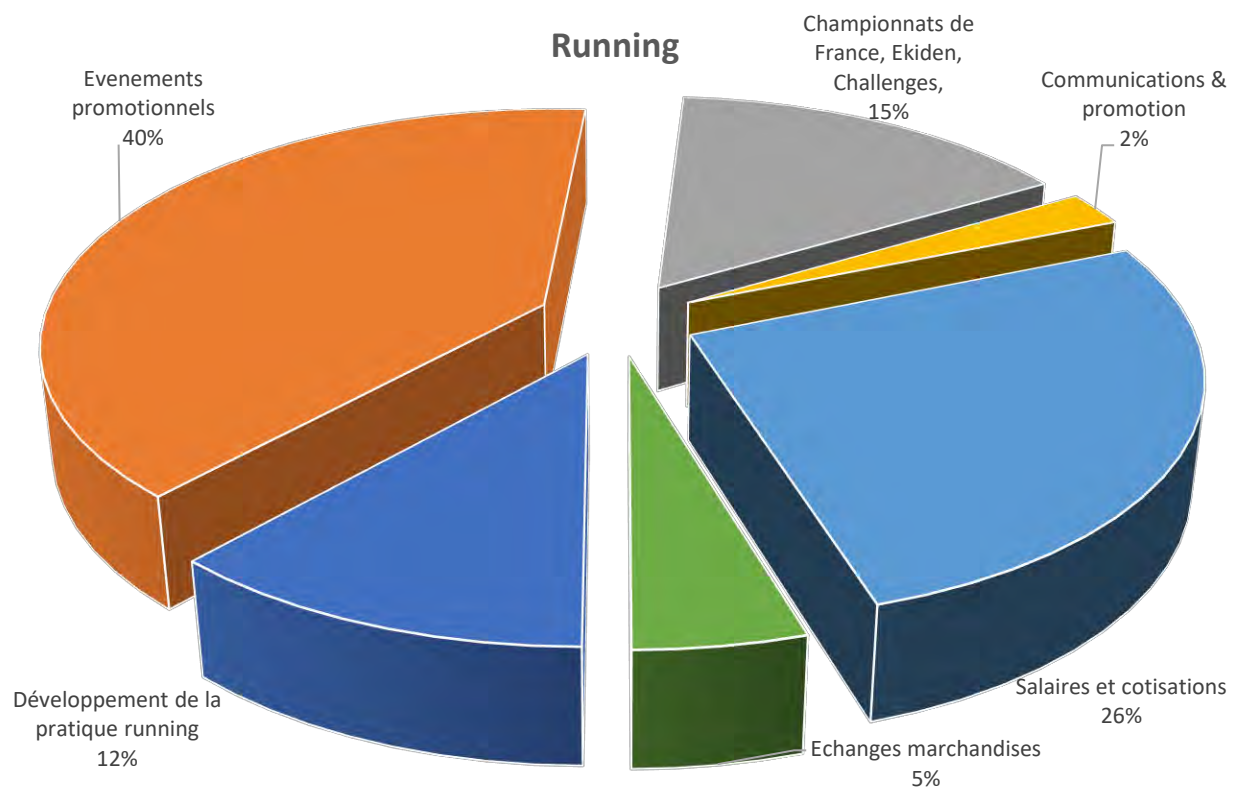
- Recruter de nouveaux athlètes – 12 ;
- Fidéliser nos adhérents -16 ;
- Renforcer notre positionnement dans le monde scolaire.

Pour 2022, nous poursuivons le déploiement de nos outils pédagogiques et supports d'accompagnement des Clubs (Pass Athlé, nouveau référentiel – 12, guide de rentrée). Nous poursuivons également des dispositifs d'animation du réseau (journée nationale, projet performance « génération 2028 », Observatoire de la forme chez les jeunes).

Cette année, la FFA a aussi développer un nouveau programme à destination du monde scolaire (Jeux bouge-30 min d'activité physique quotidienne).

Enfin, la période de confinement nous a permis d'adapter notre communication auprès de cette cible. De nombreux Clubs et adhérents ont pu bénéficier de contenu vidéo et nouvelles animations spécifiques aux contraintes sanitaires (défi athlè).

iv. Running



Le budget 2022 sur le Running s'élève à 2.150.000 € et correspond au développement du running, aux organisations spécifiques et Championnats ainsi qu'à la communication dédiée à ce secteur.

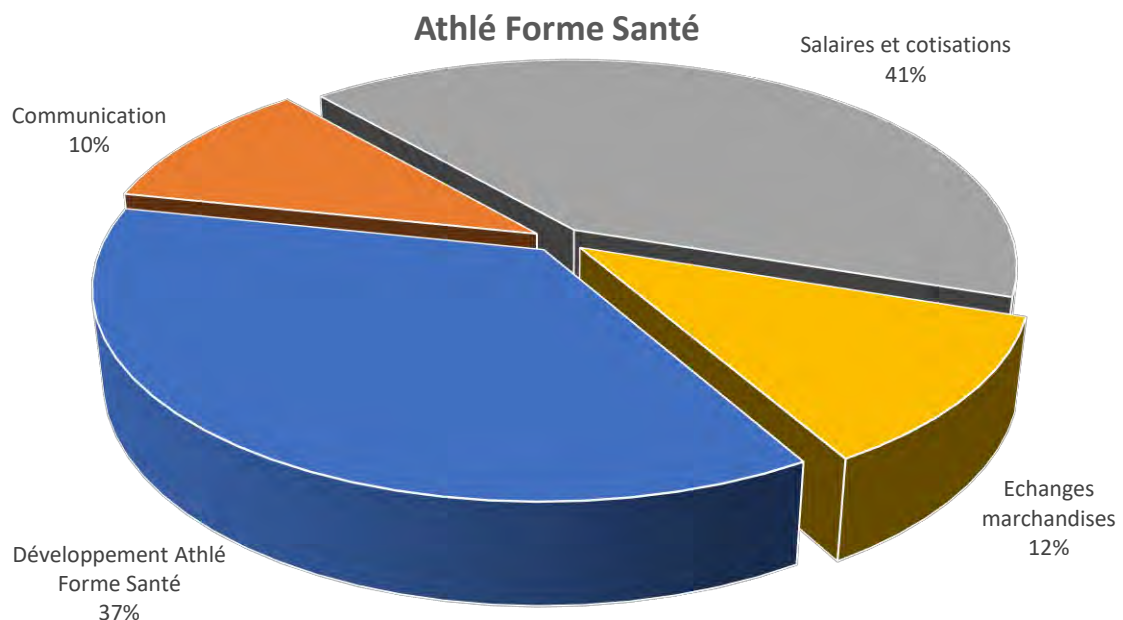
La FFA doit être en mesure de faire reconnaître sa légitimité et être force d'attraction auprès de cette population de coureurs sur tous les terrains et toutes les distances ; et doit apparaître comme un facilitateur des pratiques de la course à pied, d'où un budget de fonctionnement adapté.

La Fédération a pour ambition vis-à-vis de cette population de :

- Recruter de nouveaux licenciés et pratiquants,
- Fidéliser ses pratiquants,
- Accompagner nos clubs dans l'accueil des pratiquants running,
- Mieux assurer la mission de service public auprès des coureurs à pied,
- Garantir des outils de classement fiables,
- Adapter les règlements aux attentes des pratiquants et créer des temps forts,
- S'adapter aux nouvelles formes de pratique : trail et course connectée

Dans ce contexte particulier où la population a pratiqué la course à pied pendant la période de confinement, la Fédération s'adapte à ces nouvelles formes de pratique de course à pied et cherche à capter ce public. La FFA a donc renforcée ses dispositifs digitaux (plateforme Jaimecourir, courses connectées et webinaires). Elle a aussi mobilisé ses clubs au travers de nouvelles animation spécifiques (défi mile, défi 5 KM, Run2K challenge).

V. Athlé Forme Santé



Dans le cadre d'un budget maîtrisé, le montant global des actions consacrées à l'Athlé Forme Santé est de **434.000 €**.

Il s'agit de toutes les pratiques et toutes les actions qui ont pour objectif principal d'apporter des bénéfices santé en proposant une préparation physique adaptée. La marche nordique, la course à pied et les autres exercices de préparation physique sont les principaux outils utilisés par ce secteur. Nous partageons avec les pouvoirs publics l'ambition d'améliorer la santé des Français.

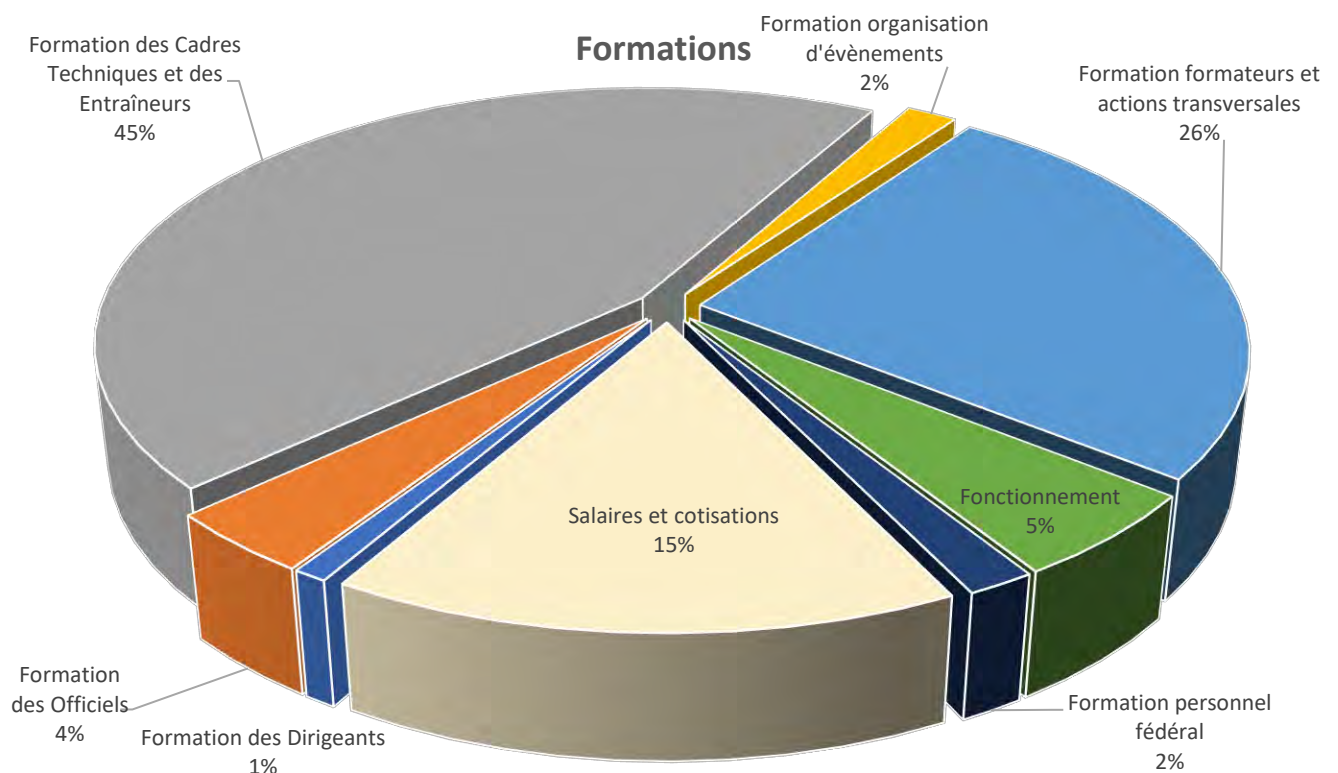
La FFA concentre ses efforts, autour d'évènements spécifiques, de séances dédiées, d'une communication adaptée, afin d'accueillir et fidéliser dans nos clubs des pratiquants sur la tranche d'âge 30 – 75 ans.

Quatre axes de développement sont privilégiés :

- Développer l'offre avec des contenus adaptés : recruter et former de nouveaux encadrants athlé forme et santé, valoriser les réseaux de coach ;
- Recruter des licenciés par la promotion et la découverte de nouvelles activités ;
- Fidéliser les pratiquants ;
- Développer notre leadership.
- Déployer nos nouvelles offres « *Workathlé* » et « *Athléfit* »

Pour pallier aux contraintes sanitaires, la FFA a mis à disposition de ses clubs et ses licenciés plusieurs contenus vidéo (webinaires, coaching vidéo, Facebook live, défi forme). Le programme estivale Belambra a été renouvelé ainsi que l'opération nationale de rentrée des clubs (Journées nationales de la marche nordique).

vi. Formations



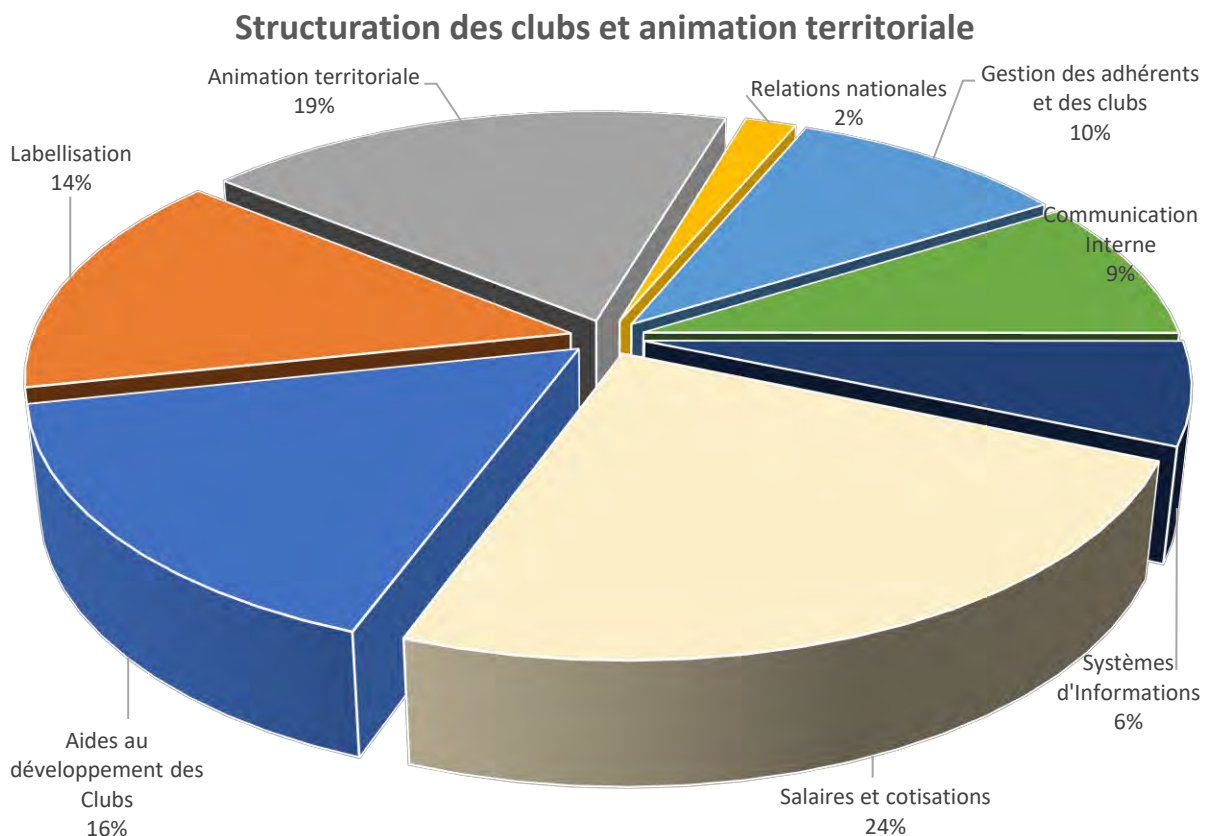
L'ensemble des actions de formation représente 1.158.500 € en 2022.

La formation reste un des enjeux majeurs de la Fédération dans les années à venir pour préparer l'Athlétisme aux évolutions importantes et générales qui touchent l'ensemble du sport français. La FFA a ainsi prévu dans ce budget le fonctionnement de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA). Il s'agit en particulier d'accompagner la structuration des clubs à travers des formations de dirigeants adaptées à l'évolution de la consommation de l'athlétisme et de sécuriser les lieux d'accueil des Clubs à travers notre volonté de renforcer notamment l'éthique et la déontologie.

Ce budget permettra de former les dirigeants, les officiels mais aussi les cadres techniques, les entraîneurs, les athlètes, afin de faire évoluer toujours plus la Fédération et toutes celles et ceux qui la composent. Il convient d'indiquer également que ce budget met l'accent sur les formations traditionnelles des dirigeants, d'officiels et d'entraîneurs et que l'accès de tous aux outils pédagogiques de la Fédération sera renforcé grâce à un accroissement des évolutions numériques (Cf. chapitre 7).

Dans ce chapitre, la part du projet du plan d'investissement est fléchée sur la ligne « Formations, formateurs et actions transversales » dans le cadre de la politique de la professionnalisation des structures avec des emplois et des services civiques dédiés aux Ligues et Comités départementaux. Une formation adaptée sera également proposée pour ce projet d'employabilité.

vii. Structuration des clubs et animation territoriale



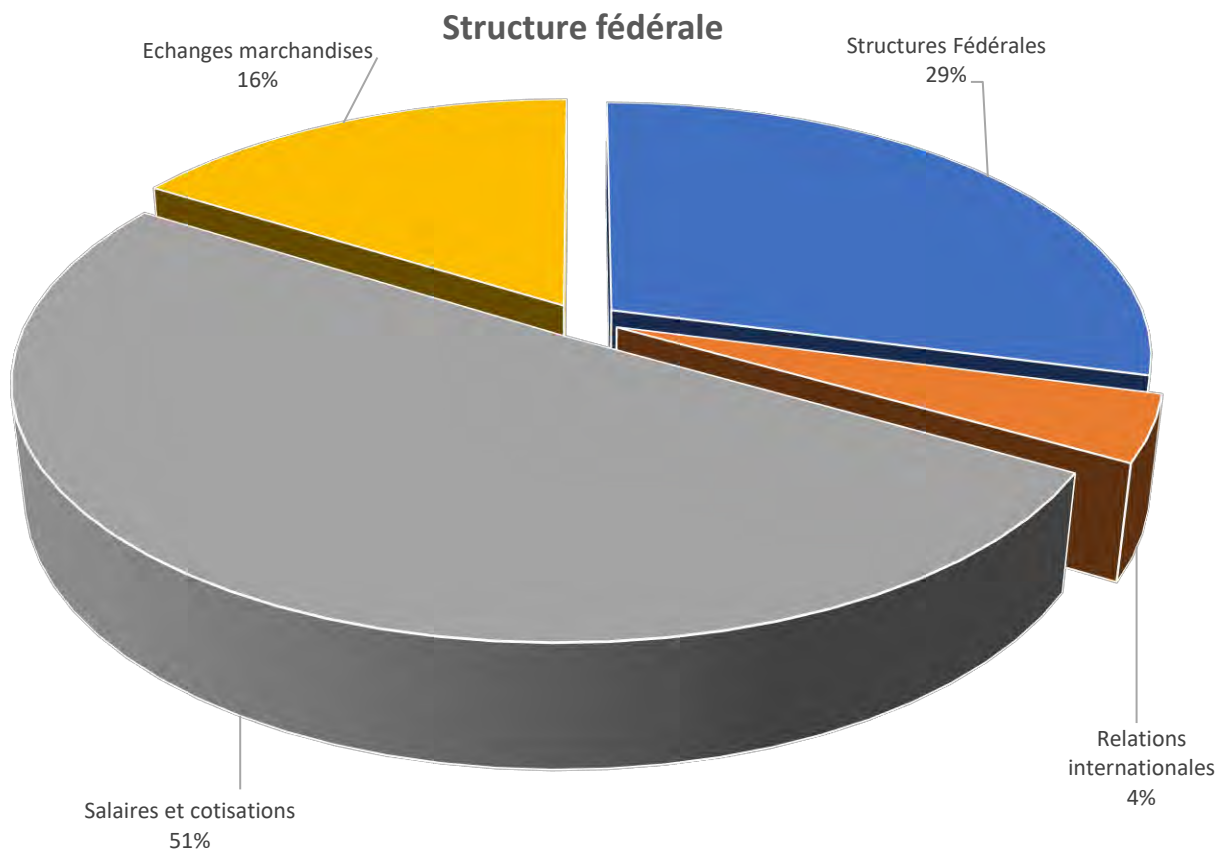
La Fédération prévoit de consacrer 2.800.000 € à ces actions pour 2022.

Ces charges s'organisent sur plusieurs axes : l'aide au développement des Clubs (Labellisation, Fond MAIF Ecoresponsabilité), l'animation territoriale, les relations nationales, la gestion des adhérents et des clubs, le système d'information globalisé ainsi que le plan de promotion et de communication dédié à ce secteur.

La ligne « *Animation Territoriale* » s'établit à 520.000 € comprenant entre autres les actions de développement des territoires d'Outre-Mer au travers notamment de l'aide à la licence.

Dans ce chapitre, le projet du plan d'investissement est fléché sur la ligne « *Système d'information* » dans le cadre du projet d'uniformisation de notre environnement informatique : OFA, Site Internet, Si-FFA, ... afin de simplifier l'utilisation. En parallèle, un CRM et d'une centrale d'achat vont nous permettre un meilleur service et une meilleure communication entre l'ensemble des acteurs.

viii. Structure fédérale

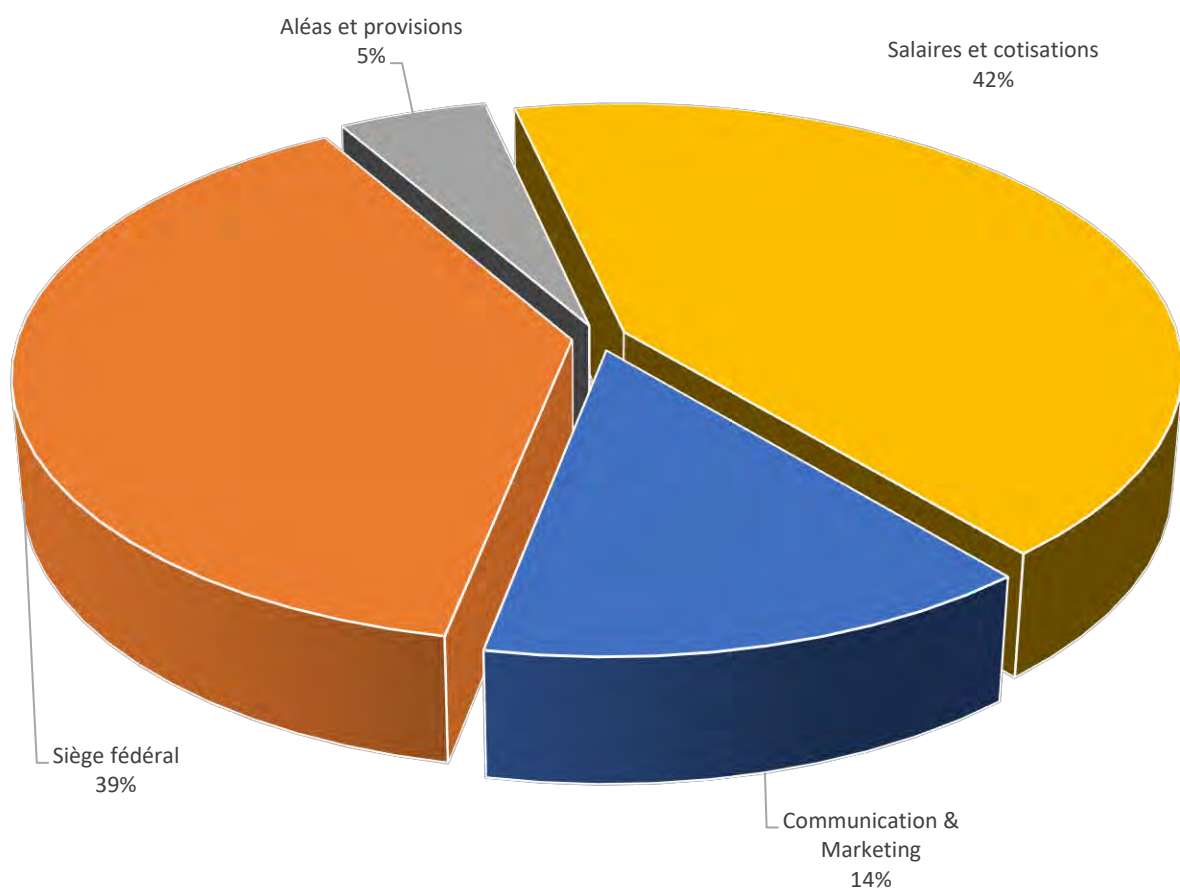


La Fédération consacrera en 2022 un budget de **721.000 €** pour assurer le fonctionnement de ses structures fédérales, organiser les réunions de ses principales instances – Assemblées Générales, Comités Directeur, Bureaux Fédéral, Commissions, Groupes de travail, ... - et également pour mettre en place des relations extérieures cohérentes en direction des institutions nationales et internationales.

Ces dépenses sont l'expression de la vie institutionnelle de notre Fédération, en interne et en externe et contribuent à son influence en France et dans le Monde. Il est toutefois en très forte hausse par rapport à 2020 et 2021 en raison de la reprise des réunions et commissions en présentielle.

ix. Administration

Administration



Les charges du budget de l'administration de la Fédération sont essentiellement consacrées au fonctionnement général, aux actions de communication et de promotion, aux actions liées au marketing pour l'activation de ses partenariats et à la gestion structurelle du siège fédéral.

Pour l'ensemble de ces lignes budgétaires, l'engagement financier de la Fédération s'élève à **4.087.400 €**. Dans ce total, comme les années précédentes, figurent une enveloppe pour provision pour aléas.

Il est en forte baisse par rapport à 2021 en raison de la répartition des charges de personnel sur chacun des chapitres.

Ce budget prend en compte les différents moyens nécessaires à la mise en application du plan de développement.

4. Budget prévisionnel 2022 : détail des produits et charges

Dépenses	Sommes	Recettes	Sommes
1 ATHLETISME PISTE			
1A Championnats de France sur Piste <i>Elites, Nationaux : Estivals, Indoor, Epreuves combinées, 10000m, Interclubs, Entreprises, Pointes d'or, Lancer longs... Toutes catégories</i>	850 000,00 €	Subv Subventions	350 000,00 €
1B Evénements promotionnels <i>Meeting de Paris, Meetings, Perche Elite Tour, Circuit Indoor,...</i>	2 300 000,00 €	Partn Partenariats	500 000,00 €
1E Fonctionnement	- €	Cont Contributions	
1F Production images	861 933,00 €	Vent Ventes	125 000,00 €
1SAL Salaires et cotisations	470 000,00 €	Parti Participations	150 000,00 €
		Cot Cotisations	3 056 933,00 €
EM Echanges marchandises	400 000,00 €	EM Echanges de marchandise	700 000,00 €
PLAN D'INVESTISSEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES 2022 : 300.000 euros Athlé TV			
TOTAL	4 881 933,00 €	TOTAL	4 881 933,00 €

2 COLLECTIFS EQUIPES de France			
2A Suivi Elite & - 23 ans <i>Stages, Championnats internationaux, Compétitions</i>	3 150 000,00 €	Subv Subventions	3 690 000,00 €
2B Suivi des Jeunes (- de 20 ans) <i>Matches, Compétitions internationales, ...</i>	120 000,00 €	Partn Partenariats	618 000,00 €
2C -	- €		
2D Accompagnement des athlètes <i>dont Professionnalisation Athlètes & Entraîneurs 1 020 000,00 € dont Pôles France et INSEP 650 000,00 € dont Aides personnalisées 350 000,00 €</i>	2 066 600,00 €	Cont Contributions	1 000 000,00 €
2E Médical	480 000,00 €	Vent Ventes	
2F Communication <i>Promotion et communication des Equipes de France</i>	130 000,00 €	Parti Participations	200 000,00 €
2G Fonctionnement <i>Soutien à l'encadrement, frais de fonctionnement, ...</i>	100 000,00 €	Cot Cotisations	1 728 600,00 €
2SAL Salaires, cotisations et indemnités CTS	1 190 000,00 €	EM Echanges de marchandise	1 034 000,00 €
EM Echanges marchandises	1 034 000,00 €		
TOTAL	8 270 600,00 €	TOTAL	8 270 600,00 €

3 ATHLETISME DES JEUNES			
3A Actions groupées	35 000,00 €	Subv Subventions	150 000,00 €
3B Actions scolaires	65 000,00 €	Partn Partenariats	200 000,00 €
3C Développement Jeunes - 7 ans	- €	Cont Contributions	
3D Développement Jeunes - 12 ans	65 000,00 €	Vent Ventes	
3E Développement Jeunes - 16 ans	- €	Parti Participations	
3F Action Minimales	65 000,00 €	Cot Cotisations	99 000,00 €
3G Animation et partenariats	80 000,00 €	EM Echanges de marchandise	50 000,00 €
3H Communication	35 000,00 €		
3I Equipements	- €		
3J Fonctionnement	- €		
3SAL Salaires et cotisations	104 000,00 €		
3K Echanges marchandises	50 000,00 €		
TOTAL	499 000,00 €	TOTAL	499 000,00 €

Subv Subventions : Financement par des établissements publics
Partn Partenariats : Financement par des partenaires privés
Cont Contributions : Financement par des entités privées
Vent Ventes : Recettes provenant de la vente de produits et/ou de services
Parti Participations : Financement internes ou par refacturation
Cot Cotisations : Recettes provenant des licences, adhésions, ...
EM Echanges de marchandises : Contributions en apport de marchandises par des partenaires

4 ATHLETISME RUNNING			
4A Développement de la pratique running <i>Actions nationales, Animation, ...</i>	250 000,00 €	Subv	Subventions 250 000,00 €
4B Evénements promotionnels <i>Championnats de France, Ekiden, Challenges,</i>	850 000,00 € <i>330 000,00 €</i>	Partn	Partenariats 500 000,00 €
4C Communications & promotion	50 000,00 €	Cont	Contributions
4D Fonctionnement	- €	Vent	Ventes 250 000,00 €
4SAL Salaires et cotisations	570 000,00 €	Parti	Participations 250 000,00 €
		Cot	Cotisations 470 000,00 €
EM Echanges marchandises	100 000,00 €	EM	Echanges de marchandise 100 000,00 €
TOTAL	1 820 000,00 €	TOTAL	1 820 000,00 €

5 ATHLE FORME SANTE			
5A Promotion AFS	150 000,00 €	Subv	Subventions 100 000,00 €
5B Développement Structures Athlé Forme Santé	9 000,00 €	Partn	Partenariats 50 000,00 €
5C Communication	45 000,00 €	Cont	Contributions
5D Fonctionnement	- €	Vent	Ventes
5SAL Salaires et cotisations	180 000,00 €	Parti	Participations
		Cot	Cotisations 234 000,00 €
EM Echanges marchandises	50 000,00 €	EM	Echanges de marchandise 50 000,00 €
TOTAL	434 000,00 €	TOTAL	434 000,00 €

6 FORMATIONS			
6A Formation des Dirigeants	10 000,00 €	Subv	Subventions 50 000,00 €
6B Formation des Officiels	45 000,00 €	Partn	Partenariats
6C Formation des Cadres Techniques et des Entraîneurs <i>Formation des Cadres Techniques, Formation des Entraîneurs, Professionnalisation, Colloques, Assises, ...</i>	521 000,00 €	Cont	Contributions
6D -	- €	Vent	Ventes 600 000,00 €
6E Formation organisation d'événements	20 500,00 €	Parti	Participations
6F Formation formateurs et actions transversales <i>dont Formation, Emplois ligues et Services civiques</i>	300 000,00 € <i>291 083,33 €</i>	Cot	Cotisations 508 500,00 € <i>26 800,00 €</i>
6G Fonctionnement	62 000,00 €	EM	Echanges de marchandise
6H Formation personnel fédéral	20 000,00 €		
6SAL Salaires et cotisations	180 000,00 €		
EM Echanges marchandises	- €		
PLAN D'INVESTISSEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES 2022 : 300.000 euros Emploi ligues, services civiques, recrutement FFA, formation			
TOTAL	1 158 500,00 €	TOTAL	1 158 500,00 €

Subv Subventions : Financement par des établissements publics
Partn Partenariats : Financement par des partenaires privés
Cont Contributions : Financement par des entités privées
Vent Ventes : Recettes provenant de la vente de produits et/ou de services
Parti Participations : Financement internes ou par refacturation
Cot Cotisations : Recettes provenant des licences, adhésions, ...
EM Echanges de marchandises : Contributions en apport de marchandises par des partenaires

7 STRUCTURATION DES CLUBS ET ANIMATION TERRITORIALE				
7A Aides au développement des Clubs	450 000,00 €	Subv	Subventions	470 000,00 €
<i>Labellisation</i>	<i>400 000,00 €</i>			
7B Animation territoriale	520 000,00 €	Partn	Partenariats	200 000,00 €
7C Relations nationales	50 000,00 €	Cont	Contributions	
7D Gestion des adhérents et des clubs	275 000,00 €	Vent	Ventes	270 000,00 €
<i>Assurances des licences</i>				
7E Communication Interne	250 000,00 €	Parti	Participations	
7F Systèmes d'Informations	180 000,00 €	Cot	Cotisations	1 460 000,00 €
7G Fonctionnement	- €	EM	Echanges de marchandise	
7SAL Salaires et cotisations	675 000,00 €			
EM Echanges marchandises	- €			
PLAN D'INVESTISSEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES 2022 : 600.000 euros				
Uniformisation de nos systèmes : Site Internet, OFA, Centrale d'achat, CRM, Athlé Mag				
TOTAL	2 400 000,00 €	TOTAL		2 400 000,00 €

8 STRUCTURE FEDERALE				
8A Structures Fédérales	210 000,00 €	Subv	Subventions	50 000,00 €
<i>Assemblée générale, Comités directeurs, Bureaux, groupes de travail, commissions, ...</i>				
8B Relations internationales	30 000,00 €	Partn	Partenariats	44 000,00 €
<i>Relations et représentation internationale</i>				
8C Fonctionnement	- €	Cont	Contributions	
8SAL Salaires et cotisations	365 000,00 €	Vent	Ventes	
EM Echanges marchandises	116 000,00 €	Parti	Participations	
		Cot	Cotisations	511 000,00 €
		EM	Echanges de marchandise	116 000,00 €
TOTAL	721 000,00 €	TOTAL		721 000,00 €

9 ADMINISTRATION GENERALE				
9A Communication & Marketing	580 000,00 €	Subv	Subventions	
<i>Communication institutionnelle, prospection, affichage partenaires, ...</i>				
9B Siège fédéral	1 575 000,00 €	Partn	Partenariats	1 796 500,00 €
<i>Entretien des locaux, Impôts, téléphone, internet, amortissements, assurances, ...</i>				
9C Aléas et provisions	200 000,00 €	Cont	Contributions	110 000,00 €
9SAL Salaires et cotisations	1 732 400,00 €	Vent	Ventes	
		Parti	Participations	
		Cot	Cotisations	2 180 900,00 €
		EM	Echanges de marchandise	
PLAN D'INVESTISSEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES 2022 : 100.000 euros				
Digitalisation des outils de communication et de travail collaboratif				
TOTAL	4 087 400,00 €	TOTAL		4 087 400,00 €

TOTAL PREVISIONNEL DES DEPENSES	24 272 433,00 €	TOTAL PREVISIONNEL DES RECETTES	24 272 433,00 €
--	------------------------	--	------------------------

Subv Subventions : Financement par des établissements publics
Partn Partenariats : Financement par des partenaires privés
Cont Contributions : Financement par des entités privées
Vent Ventes : Recettes provenant de la vente de produits et/ou de services
Parti Participations : Financement internes ou par refacturation
Cot Cotisations : Recettes provenant des licences, adhésions, ...
EM Echanges de marchandises : Contributions en apport de marchandises par des partenaires